

# ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juillet 2025

---

CONDAMNER LA POLITIQUE DE SÉGRÉGATION IMPOSÉE AUX FEMMES AFGHANES  
PAR LE RÉGIME DES TALIBANS ET PRENDRE DES MESURES APPROPRIÉES POUR  
METTRE UN TERME AUX ATTEINTES À LEURS DROITS FONDAMENTAUX - (N° 1572)

## AMENDEMENT

N ° AE20

présenté par

M. Guiniot, M. Bigot, M. Bovet, M. Buisson, M. Chenu, M. de Fleurian, M. Dragon,  
Mme Hamelet, M. Jolly, Mme Josserand, Mme Le Pen, Mme Alexandra Masson, M. Pfeffer,  
M. Rambaud et Mme Robert-Dehault

-----

### ARTICLE UNIQUE

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité

Après l'alinéa 17, insérer l'alinéa suivant :

« Considérant que la France a versé à l'Afghanistan 102,78 millions d'euros au titre de l'aide publique au développement bilatérale entre début 2018 et fin 2023 ; »

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à apporter un contexte à l'alinéa 26 qui encourage le Gouvernement à maintenir l'aide humanitaire destinée aux populations afghanes.

Ces chiffres sont issus de l'open data de l'aide publique au développement.